

Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse)

AUTEUR

Laurent BEAUGUITTE

RÉSUMÉ

Cette communication s'intéresse à la qualification de la lutte contre le projet Cigéo (enfouissement des déchets radioactifs à très longue durée) à Bure (Meuse) depuis l'été 2016, et l'occupation, devenue permanente, du bois Lejuc. Le terme de zad (zone à défendre), s'il fait désormais partie du vocabulaire courant suite à la lutte de territoire en cours à Notre-Dame-des-Landes (NDDL), est tantôt brandi comme la menace ultime par les promoteurs du projet, tantôt réfuté par les opposant.e.s. Pourtant, l'occupation en cours, les modalités de fonctionnement dans le bois, les pratiques et les trajectoires des personnes qui y résident – que ce soit pour de courtes ou de longues périodes –, présentent de fortes similarités avec les zad emblématiques de NDDL, Roybon ou Sivens. Issue d'une recherche débutée il y a peu, cette communication propose des pistes de réflexion provisoires et non des résultats définitifs.

MOTS CLÉS

Bure, Cigéo, lutte de territoire, nucléaire, zone à défendre

ABSTRACT

This communication focuses on the qualification of the fight against the Cigéo project (burial of long-lived radioactive waste) in Bure (Meuse) since the summer of 2016, and the permanent occupation of Bois Lejuc. The term zad ("zone à défendre", area to be defended), if it is now part of the current vocabulary after the ongoing territorial struggle at Notre-Dame-des-Landes (NDDL), is either brandished as the ultimate threat by the project developers, or refuted by its opponents. However, the current occupation, the working conditions in the wood, the practices and trajectories of the people living there –whether for short or long periods– have strong similarities with the emblematic zads of NDDL, Roybon or Sivens. The research being initiated recently, this paper proposes provisional reflection points and not definitive results.

KEYWORDS

Bure, Cigéo, Territorial struggle, Nuclear, area to be defended

INTRODUCTION

En 1984, l'État français fait le choix de l'enfouissement des déchets radioactifs à vie longue. Le choix se porte en 1999 sur la commune de Bure (Meuse). Si la nature du sous-sol est présentée par l'Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires (Andra) comme la garantie d'un stockage sûr dans le cadre du projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique), le fait qu'il s'agisse d'un territoire vieillissant, aux activités agricoles peu performantes et en pleine déprise démographique motive également ce choix. Des collectifs français et internationaux tentent depuis cette date de lutter contre ce projet. À l'été 2016, le bois Lejuc, cédé à l'Andra par la commune de Mandres-en-Barrois, est occupé par les opposant.e.s et certain.e.s décident d'y vivre. Les acteurs institutionnels s'inquiètent du risque d'apparition d'une zad (zone à défendre), terme pourtant réfuté par les militant.e.s anti-nucléaires. Basée sur l'examen des textes produits par les différents acteurs et par une démarche de participation observante, cette communication exploratoire s'interroge sur l'imaginaire zadiste et les pratiques au bois Lejuc.

1. TRAVAILLER À JUSTE DISTANCE

1.1. Neutralité versus exigence scientifiques

Comme l'écrit Pierre Ginet dans l'ouvrage collectif qu'il a coordonné sur la lutte anti-Cigéo, revendiquer la neutralité scientifique lorsqu'on étudie la nucléarisation du territoire revient à défendre une « aristocratie technique politique et financière qui décide, communique et revendique sa légitimité, à une population priée de se cantonner au rôle de consommateurs et d'électeurs » (2017 : 6). Travaillant sur la lutte de territoire en cours à Bure, je suis également engagé contre l'Andra. Être militant n'est pourtant pas un obstacle à la rigueur scientifique. S'obliger à dire « d'où l'on parle » donne aux lecteurs et lectrices des armes intellectuelles pour discuter, critiquer, remettre en question ce qui est trop souvent présenté comme « la vérité du chercheur ». Ce qui suit est une reconstruction de quelques aspects d'un phénomène social observé depuis un point de vue situé, géographiquement (parisien ayant de la famille en Meuse) et politiquement.

1.2. MÉTHODES ET OUTILS : UNE RECHERCHE BRICOLÉE

La méthode choisie pour mener à bien cette recherche est d'inspiration ethnographique et se base sur la participation observante ainsi que sur l'analyse des discours publics (tracts, brochures, journaux, sites internet) des différents acteurs. Trois séjours d'inégale durée (une journée, 8 jours, 3 jours) et dans des conditions différentes (avec un groupe militant, seul, en famille) ont été effectués entre février et août 2017. Le carnet de terrain a été rédigé après les différents séjours. Aucune grille d'observation préalable n'a été mise en place dans la mesure où l'un des premiers enjeux était d'être accepté au sein de cette lutte – la démarche académique n'est pas nécessairement perçue comme utile ni même désirable par les habitant.e.s du bois – et de commencer par essayer de comprendre comment fonctionnent ces espaces en lutte. L'examen des textes produits s'est attaché à relever tous les termes utilisés pour qualifier les acteurs et pour la lutte dans son ensemble. Des méthodes de textométrie sont envisagées à moyen terme pour tenter de valider les premiers résultats présentés ici. Cette recherche est faite hors financement institutionnel – excepté mon salaire – et ne vise pas à valider une problématique solide ; elle se construit et s'affine au fil des séjours, des rencontres, des réflexions et des lectures.

1.3. Enjeux éthiques : auto-censure et maquillages du réel

L'enquête en milieu militant, quelles que soient par ailleurs les causes défendues et l'éventuelle sympathie du chercheur à leur égard, suppose l'élaboration de règles éthiques rigoureuses, notamment lorsque les modalités d'action enfreignent la loi (occupation illégale, sabotage, etc.). Aucune information personnelle (pseudonyme, éléments biographiques communiqués lors de discussions informelles) et aucun élément permettant le dénombrement des personnes présentes dans le bois n'ont été collectés. Les méthodes impliquant une hiérarchie dans les relations (entretien, questionnaire) n'ont pas été mobilisées. Aucune photographie pouvant être utilisée à des fins d'identification (présence de personnes, de chiens, de véhicules) ou à des fins policières (détails des constructions, qu'il s'agisse de cabanes d'habitation ou de barricades) n'a été prise. Ce respect scrupuleux est d'autant plus nécessaire que, s'il est possible dans d'autres disciplines de masquer les lieux avec des formules comme « l'enquête a été réalisé dans le quartier populaire d'une ville moyenne », cela n'apparaît pas toujours possible dans le cadre d'études géographiques portant sur des luttes de territoire.

2. « IL N'Y AURA PAS DE ZAD AU BOIS LEJUC » : LES ENJEUX DES DÉNOMINATIONS

2.1. Quand l'occupation du bois change la donne

Jusqu'en 2015, la lutte contre le projet Cigéo suit des voies relativement balisées : manifestations, pétitions, courriers adressés aux élu.e.s aux différents échelons administratifs. Si les manifestations sont parfois importantes (de 4 à 6 000 personnes à Bar-le-Duc en septembre 2005), l'Andra continue sans encombre les travaux du laboratoire et sa politique d'acquisition foncière dans la zone concernée (communes de Bure, Mandres-en-Barrois et Saudron). L'organisation d'un camp anti-capitaliste autogéré en 2015, sur le modèle des camps action climat, semble avoir marqué un tournant dans les pratiques militantes dans la mesure où elle a permis des rencontres entre des personnes d'horizons politiques et géographiques variés (Collectif, 2017). Les passages et séjours se font plus fréquents à la Maison de la résistance achetée par deux associations en 2004. Un palier est franchi à l'été 2016 avec la décision d'occuper le bois Lejuc. La construction de barricades et de cabanes habitées de façon permanente, avec l'aide d'agriculteurs et d'opposant.e.s meusien.ne.s et venu.e.s de France et d'Europe, change la perception de cette lutte de territoire.

2.2. Le zadiste comme épouvantail : discours politiques et policiers

L'échec de l'évacuation policière de la zad de Notre-Dame-des-Landes en 2012 a autant galvanisé les occupant.e.s qu'effaré les politiques, le premier ministre de l'époque affirmant qu'il n'était pas question de laisser des « kystes » s'implanter sur le territoire national. L'occupation durable du bois Lejuc a déclenché des réactions politiques similaires, le ministre de l'Intérieur de l'époque affirmant au Sénat : « Il n'y a pas et il n'y aura pas de ZAD au bois Lejuc car l'autorité de l'État et les lois y seront respectées » (cité dans *Le Figaro* du 23 février 2017). La déclaration a été ironiquement reprise par les occupant.e.s de la barricade nord (fig. 1).

Figure 1. Barricade nord au bois Lejuc à l'automne 2016
Quand les occupant.e.s citent Bruno le Roux



Source : francetvinfo

[en ligne : www.francetvinfo.fr/monde/environnement/dechets-nucleaires-a-bure/cabane-dans-les-arbres-froid-glacial-et-barbeles-bienvenue-au-bois-lejuc-la-forteresse-des-antinucleaires-de-bure_2126579.html consulté le 04/09/17]

Pour les gendarmes qui assurent une surveillance constante (jusqu'à 40 patrouilles par jour devant la Maison de la résistance à Bure, contrôles quotidiens des véhicules circulant sur les routes menant au bois Lejuc, vigie statique à l'entrée des chemins d'accès, survol de la forêt au minimum hebdomadaire par hélicoptère), il s'agit bien d'une zad comme le

montre le vocabulaire utilisé dans un tract syndical récent. On y lit notamment « L'été dernier, nous avons passé un mois entier à occuper le Bois Lejuc, jours et nuits, exposés aux dérisions incessantes des zadistes, dévorés par les moustiques, harcelés par les tiques et les mouches », et les revendications sont explicites : « Plus d'usage de grenades GLI F4 à effet assourdissant et mutilant ; Plus d'arrestations de zadistes sur contrôles ciblés au faciès [...] » (tract de FO¹ daté du 3 juillet 2017).

2.3. « Zad » et « zadiste » : des termes absents du discours militant à usage externe

Si les promoteurs du projet et les services régaliens de l'État agitent les étiquettes « zad » et « zadiste », les opposant.e.s dans leur communication réfutent l'utilisation du terme pour employer de façon quasi exclusive celui d'occupant.e.s. La déclaration du ministre de l'Intérieur est ainsi commentée : « Bruno Le Roux déclare cette semaine qu'il n'y aura pas de ZAD à Bure. Ça tombe bien, il n'y en a pas et il n'y en a jamais eu » (billet du 25 février 2017²). Les textes du fil d'actualité de *vmc.camp* choisissent le plus souvent d'évoquer ensemble les différents acteurs de la lutte, de la lier à d'autres en cours, tant en France qu'à l'étranger, tout en l'inscrivant dans le temps long. On peut lire par exemple : « il nous semble indispensable de nous retrouver [...] entre voisin.es, opposant.es, habitant.es en lutte contre Cigéo et les autres projets de nucléarisation du territoire » (billet du 27 avril 2017³) ou encore « c'est la continuité de 25 ans d'une lutte qui renaît comme un phénix [...]. C'est la suite de ce qui se trame dans le bocage de Notre-Dame-des-Landes, dans la forêt de Roybon, de ce qui s'est passé dans les rues des métropoles pendant le mouvement contre la loi Travail, du vent de révolte qui souffle maintenant contre le viol de Théo par la police [...] » (billet du 18 février 2017⁴). La stratégie rhétorique vise à refuser la distinction militants non violents vs casseurs, *black-blocs* et zadistes, souvent utilisée par les autorités, à nier la rupture causée par l'occupation du bois en situant les dernières péripéties de la lutte dans une temporalité de plusieurs décennies tout en l'inscrivant localement – les termes de voisin.e.s et d'habitant.e.s étant parmi les plus employés.

3. PRATIQUES, PRINCIPES ET TRAJECTOIRES ZADISTES AU BOIS LEJUC

Les éléments qui suivent résultent d'observations courtes et non orientées vers la résolution d'une quelconque problématique. Avant de savoir ce qu'il faut observer pour répondre à telle ou telle question, il est en effet nécessaire de s'appropriier les lieux et les usages et d'être accepté, ou pas, par les personnes résidentes du bois.

3.1. La primauté du geste

Les textes issus des Zad, qu'ils soient disponibles en version imprimée (Collectif, 2013) ou numérique (site zad.nadir.org pour NDDL, site *vmc.camp* pour Bure), insistent tous sur la primauté du geste sur la parole. Ce qui définit une personne dans une zad, ce sont ses actes, ancrés dans les nécessités d'une vie quotidienne où les contraintes (climat, accès à l'eau, à l'électricité) sont importantes. Le fait de savoir allumer un feu, construire un four avec des pierres et de l'argile, une cabane avec des palettes et de la ficelle, d'utiliser la cendre pour faire la vaisselle a plus d'importance que le nom, l'âge ou le statut social, ces éléments n'étant le plus souvent jamais évoqués (voir Pruvost, 2017, pour NDDL).

1 En ligne : vmc.camp/wp-content/uploads/2017/07/tract_FO_gendarmerie_3juillet2017.pdf. Ce lien, comme tous les suivants, a été visité le 04/09/17.

2 vmc.camp/2017/02/25/police-partout-andra-nulle-part

3 vmc.camp/2017/04/27/assemblee-de-lutte-contre-cigeo-le-6-mai

4 vmc.camp/2017/02/18/prise-de-parole-dans-la-foret-bloquons-cigeo-defendons-le-bois-lejuc

3.2. Une tentative de société anti-autoritaire

La lecture du site vmc.camp montre une grande réflexivité des personnes sur leurs pratiques militantes et la volonté de construire des rapports sociaux exempts de domination. Ce refus explique logiquement le refus des « propos et attitudes sexistes*, racistes*, homophobes*, transphobes*, classistes*, validistes*, etc. » (extrait du *Petit guide (suprême) du bien-vivre à Bure*, août 2016). Le passage des principes aux actes est difficile, notamment en ce qui concerne le sexisme, comme en témoignent plusieurs passages du livre *Rage de camp* déjà cité ou le texte *Pour une fois j'ai dit NON*⁵ (2016).

Les nombreuses réunions permettent d'observer des pratiques visant à faciliter la prise de paroles de tou.te.s : traduction effectuée en simultané, ce qui baisse mécaniquement les temps de prise de parole, utilisation de gestes pour manifester son approbation ou sa désapprobation, tours de parole et relances fréquentes (« Quelque chose à ajouter ? », « On passe au point suivant ? », « C'est tout pour ce sujet ? », « On est toutes et tous d'accord sur ce point ? »). Les termes sont systématiquement utilisés au féminin et au masculin et, si une personne en interrompt une autre, elle est aussitôt reprise par une tierce personne, avec bienveillance mais fermeté (« excuse-moi, je crois qu'il/elle n'a pas terminé, tu peux la laisser finir s'il te plaît, merci »).

3.3. Trajectoires multiples

S'il n'est pas question de livrer de quelconques éléments biographiques ici, les discussions informelles avec les personnes présentes révèlent l'importance de Notre-Dame-des-Landes. La très grande majorité des personnes rencontrées y a séjourné à une ou plusieurs reprises et les comparaisons sont fréquentes entre les pratiques ici et là-bas. Cela est valable quelle que soit l'origine des personnes (France, Italie, Allemagne, Pologne, Canada, etc.). Le passage par d'autres lieux de lutte (squats et centres sociaux autogérés, Sivens) a également été évoqué par certaines personnes.

CONCLUSION

La qualification des luttes et des acteurs impliqués est un enjeu essentiel dans le champ politico-médiatique contemporain. Si l'imaginaire zadiste est valorisé par les cercles militants libertaires, il renvoie pour le grand public une image de personnes masquées et violentes. La lutte de territoire en cours en Meuse est ancienne mais l'occupation permanente du bois Lejuc depuis août 2016 en a modifié les pratiques. Malgré les déclarations institutionnelles et militantes, il y a bien une zad aujourd'hui au sud de la Meuse. Son devenir, comme toutes les occupations illégales, est incertain, l'absence de métropole à proximité étant un facteur défavorisant (Subra, 2016). Cette recherche mériterait de plus amples approfondissements, tant dans le cadre de la participation observante (séjours prévus à l'automne et à l'hiver 2017-2018) qu'en élargissant le corpus étudié pour y inclure les textes produits par d'autres opposants (Confédération paysanne, réseau Sortir du nucléaire, notamment) et en mettant en place des démarches rigoureuses d'analyse de contenu.

RÉFÉRENCES

Collectif, 2013, *ZAD partout. Zone à défendre à Notre-Dame-des-Landes, textes & images*, Paris, L'insomniaque.

5 vmc.camp/pour-une-fois-jai-dit-non

Collectif, 2017, *Rage de camp. Pistes et outils pour des campements autogérés*, Bure, autoédition [en ligne : ragedecamp.eu.org].

Ginet P. (dir.), 2017, *L'opposition citoyenne au projet Cigéo. Cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux*, Paris, L'Harmattan.

Pruvost G., 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, n° 117, p. 35-62.

Subra P., 2016, *Zones à défendre. De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

L'AUTEUR

Laurent Beauguitte

CNRS – IDEES

beauguittel Laurent@hotmail.com